



Le 31 janvier 2020

Le 3 février 2020, Place de la Bastille ! Les avocats ne baisseront pas les armes

Cela fait maintenant près de 4 semaines que les avocats de tous les Barreaux de France ont initié un mouvement de grève dure. Mouvement sans précédent à la hauteur des enjeux de la situation.

Loin d'être découragés par les annonces moribondes du gouvernement, les avocats se montrent de plus en plus créatifs pour exprimer leur rejet du projet et ajoutent aux moyens classiques de contestation, toute une palette d'actions les plus innovantes les unes que les autres !

A chacune de leurs interventions, les membres du gouvernement tentent de nous vendre leur projet à coup d'éléments de langage, de contre-vérité et d'étude d'impacts approximative et qui ne tiennent pas compte des spécificités de notre profession et de notre régime.

Alors, OUI, nous refusons de comprendre le bien-fondé de votre réforme car nous comprenons parfaitement que nous serons les grands perdants de cette réforme.

Le gouvernement tente de nous vendre un projet de progrès social et plus égalitaire. Mais c'est un REcul de nos droits :

- Les inégalités entre hommes et femmes ne seront plus compensées comme elles le sont dans notre régime actuel ;
- Les plus bas revenus seront ceux qui supporteront les taux de cotisations les plus élevés ;
- Les jeunes avocats (jusqu'à 5 ans de barre) subiront des doublements de cotisations retraite.
- C'est une augmentation programmée de nos charges, qui mettra en péril la poursuite de leur activité pour une très grande partie de la profession.

Les avocats ne cessent d'alerter sur les conséquences dramatiques du projet sur la profession.

Mais le gouvernement fait la sourde oreille. La disparition des avocats ne semble pas leur poser de difficulté.

Alors la profession se bat comme elle ne l'a jamais fait. Aujourd'hui, la profession est toute entière derrière son Conseil National des barreaux et sa Présidente, qui mènent un combat sans concession et avec une détermination qui rend fière toute la profession.

Alors Lundi 3 février 2020, rendez-vous Place de la Bastille à 13h pour montrer la détermination des avocats et leur refus de baisser les armes !

Nous ne lâcherons rien !